

Interpellation

Objectif zéro pesticide sur les parcelles communales.

Qu'en est-il sur le terrain ?

1^{er} juin 2026. Lors de la dernière séance de la commission consultative d'environnement et de développement durable de la législature, nous discutons de l'objectif zéro pesticide sur les parcelles communales, annoncé comme « fait ». Plusieurs commissaires s'interrogent sur la réalisation concrète à ce jour.

25 septembre 2026. Aux alentours de 8h du matin, Place Freddy Girardet. Les écoliers vont à l'école, les pendulaires attrapent leur bus. Et au milieu de tous ces gens, une personne en combinaison verte, gants, visage masquée par ce qui s'apparente de loin à un masque à gaz. Cette personne actionne une petite pompe, reliée à un réservoir, et projette un liquide non identifié sur les massifs de la place. La scène semble un brin irréaliste.

Mes questions sont les suivantes :

- Quel était le produit utilisé à cette occasion et dans quels buts ?
- La Municipalité peut-elle nous assurer que le produit ne comportait pas de dangers sanitaires pour les enfants et les autres passants ?
- De manière plus générale, la Municipalité peut-elle nous renseigner sur la liste des produits phytosanitaires encore utilisés par l'administration communale ?
- Pour chacun d'entre eux, peut-elle nous informer sur les alternatives étudiées et sur le calendrier envisagé pour s'en passer (objectif zéro pesticide) ?
- Peut-elle nous renseigner sur les règles d'exploitation spécifiques prévues pour les parcelles communales exploitées par des privés ?

Nous remercions d'avance la Municipalité pour sa réponse écrite à ces questions.

Pour le RESOC

Rémi Schweizer